3 0 JUIN 2023 5 1000 Publié le

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE ***

REPUBLIQUE FRANCAI 1D: 074-200011773-20230629-CC_2023_0075-DE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE - LES VOIRONS - AGGLOMERATION

ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-**GENEVOIS**

SIEGE: 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

OBJET:

Séance du : mercredi 28 juin 2023

COMPTE DE GESTION 2022 - BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES Convocation du : 21 juin 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

N° CC 2023 0075

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, François LIERMIER, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Matthieu LOISEAU, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Alain LETESSIER, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Christian DUPESSEY par Gabriel DOUBLET, Maryline BOUCHÉ par Pascal SAUGE, Chadia LIMAM par Sophie VILLARI, Louiza LOUNIS par Dominique LACHENAL, Mylène SAILLET RAPHOZ par Robert BURGNIARD, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Claude ANTHONIOZ, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Marie-Jeanne MILLERET par Nadine JACQUIER

Excusés:

Ines AYEB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Isabelle VINCENT, Maurice LAPERROUSAZ

Après s'être fait présenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID: 074-200011773-20230629-CC_2023_0075-DE

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré : A l'unanimité, DECIDE :

D'APPROUVER le Compte de Gestion du Budget Ordures Ménagères, dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Signé par : Alain FARINE Date : 30/06/2023 Qualité : Agglo - DGS

Signé par : Nadège ANCHISI Date : 30/06/2023 Qualité : Agglo - Secretaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Publié le 3 0 JUIN 2023

ID: 074-200011773-20230629-CC_2023_0075-DE





RESULTAT 2022

ORDURES MENAGERES

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes 2022	13 077 253,68	995 332,51	14 072 586,19
Dépenses 2022	11 975 465,12	1 268 216,73	13 243 681,85
RESULTATS 2022	1 101 788,56	-272 884,22 /	828 904,34
Situation initiale	820 624,13	788 679,97	1 609 304,10
SITUATION FINALE	1 922 412,69	515 795,75 /	2 438 208,44
Reports de dépenses		535 235,02	535 235,02
Reports de recettes		325 099,00	325 099,00
TOTAL		305 659,73	2 228 072,42 🕢

Annemasse, le

1 6 FEV. 2023

Annemasse, le

2 0 FEV, 2023

La Trésorière Principale d'Annemasse

Mme Marie-Laure SARRAZIN RAMAYE Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques

Direction Départementale des Finances Publiques Trésorerie d'Annemasse 3 rue Marie Curie CS 80529

74107 ANNEMASSE

Envoyé en préfecture le 30/06/2023 ANNEMASSE AGGLO

Reçu en préfecture le 30/06/2023

blié le

ID:074-200011773-20230629-CC_2023_0075-DE Exercice 2022

Résultats budgétaires de l'exercice

25300 - OM-ANNEMASSE AGGLO

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	•		
Prévisions budgétaires totales (a)	3 494 146,35	13 722 263,37	17 216 409,72
Titres de recette émis (b)	995 332,51	13 100 609,58	14 095 942,09
Réductions de titres (c)		23 355,90	23 355,90
Recettes nettes (d = b - c)	995 332,51	13 077 253,68	14 072 586,19
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 494 146,35	13 722 263,37	17 216 409,72
Mandats émis (f)	1 268 216,73	13 137 305,86	14 405 522,59
Annulations de mandats (g)		1 161 840,74	1 161 840,74
Depenses nettes (h = f - g)	1 268 216,73	11 975 465,12	13 243 681,85
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 101 788,56	828 904,34
(h - d) Déficit	272 884,22		